



LA CONVENTION ET L'ACTION PRIORITAIRE

De quoi s'agit-il ?

- La convention en escrime est l'ensemble des règles régissant l'assaut et permettant à l'arbitre de déterminer lequel des deux tireurs marque un point. Les trois armes sont réglementées par une convention qui leur est propre. Au fleuret et au sabre, la convention détermine la priorité.

La Convention :

- **FLEURET / SABRE :** Armes dites « **conventionnelles** » : le point se donne selon un principe de priorité. Il n'est pas forcément accordé à celui qui touche en premier (à moins que son action soit suffisamment précoce pour « bloquer » l'appareil électrique et empêcher l'adversaire de valider sa touche, prioritaire ou non).
 - Un tireur déclenchant en premier **l'action offensive initiale** (les reprises / remises ne sont pas prioritaires) et exécutant correctement le développement de celle-ci aura la priorité sur toute action offensive ou contre-offensive envisagée par son adversaire et emportera donc le point en cas de double touche.
 - Si les deux tireurs déclenchent une action offensive en même temps, aucun point n'est attribué.
- **EPEE :** Arme dite « **non-conventionnelle** » : Il n'y a pas de principe de priorité. Toute action touchant l'adversaire en premier donne le point au tireur l'ayant exécutée.
 - Le point se donne au premier tireur touchant l'autre, quelles que soient leurs actions.
 - Si les deux tireurs se touchent simultanément (on parle alors de coup double), les deux tireurs marquent un point.

L'action prioritaire :

- Déterminer l'action prioritaire :**
 - les **attaques** et les **ripostes** sont des actions offensives prioritaires pour autant que le **déclenchement** de l'action, symbolisé par le **départ de la main et l'allongement du bras**, ait été amorcé en premier.
- Pour garder la priorité :**
 - le **développement** de l'action doit être **continu** : Pas de retrait du bras, pas d'arrêt dans les déplacements vers l'avant, pas de recherche de fer... : Le cas échéant : Fin d'attaque / riposte.
- Perte de la priorité :**
 - **l'attaque ne touche pas** : Parade défensive adverse (parade d'opposition, du tac,...), esquive ou défensive de jambes adverse, ...
 - **mauvaise exécution**, préparation prolongée suscitant une attaque dans la préparation de la part de l'adversaire (déclenchement de l'attaque adverse).
 - **au sabre**, touche portée après la pose du pied avant lors du développement offensif.